



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

COMPTABILITÉ SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL

TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement de cette discipline permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences en finance et comptabilité. Elles et ils utilisent les données qui en découlent et comprennent les décisions prises dans une institution ou une entreprise.

L'enseignement vise à comprendre les tenants et les aboutissants essentiels d'une comptabilité et à pouvoir effectuer les calculs requis.

Il s'agit d'amener les élèves à mieux comprendre l'importance du domaine des finances et de la comptabilité au sein d'une institution.

Par ailleurs, la comptabilité permet de faire des liens interdisciplinaires avec la discipline Economie, Droit et Société (EDS).

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves :

- sont capables de comprendre le fonctionnement d'une institution ou d'une entreprise du point de vue financier ;
- sont en mesure de lire et d'expliquer le contenu d'un bilan et d'un compte de résultat ;
- sont sensibilisés à la structure et au contenu du plan comptable ;
- apprennent à lire le contenu d'une facture ;
- font la distinction entre les différents moyens de paiement ;
- acquièrent les connaissances leur permettant de tenir une comptabilité simple ;
- assimilent la notion d'intérêt au moyen d'exemples pratiques ;
- comprennent comment l'État est financé ;
- distinguent les notions principales d'amortissement ;
- assimilent des connaissances sur le décompte salaire.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

DEGRÉ 3 Comptabilité

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.1. Organisation financière	• comprendre le fonctionnement financier ; • connaître les documents comptables nécessaires au fonctionnement d'une entreprise ou d'une institution.
1.2. Bilan	• établir un bilan ; • présenter un bilan structuré et sa composition ; • classer les comptes selon leur nature.



1.3. Compte de résultat	• différencier les charges et les produits ; • établir un compte de résultat ; • déterminer le résultat.
1.4. Facture	• connaître les indications contenues dans une facture ; • comprendre le vocabulaire spécifique ; • distinguer et calculer les types de diminutions de prix.
1.5. Moyens de paiement	• citer et expliquer les principaux moyens de paiement ; • connaître les comptes touchés correspondant aux moyens de paiement.
1.6. Cycle comptable	• tenir une comptabilité simple ; • connaître les étapes d'établissement d'un exercice comptable.
1.7. Financement	• distinguer les différentes formes de financement des entreprises et des organisations à but non lucratif ; • calculer l'intérêt simple en appliquant la formule générale selon l'usage commercial (360/30).
1.8. Aspects financiers de l'État social	• expliquer les tâches de l'État, en particulier dans le domaine de la politique sociale ; • expliquer le budget de l'État et son financement.
1.9. Amortissements	• comprendre la notion d'amortissement ; • calculer les amortissements selon la méthode linéaire et dégressive.
1.10. Salaires	• expliquer la structure et établir une fiche salaire ; • distinguer les notions de salaire brut et salaire net ; • expliquer les notions d'assurances sociales ; • calculer les différents types de cotisations sociales et allocations.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'enseignement de cette discipline favorise le développement d'acquis permettant de comprendre et expliquer le fonctionnement comptable d'une entreprise ou d'une organisation à but non lucratif. Il permet également à l'élève une prise de conscience de la diversité du système financier.

Autonomie

- Permet à l'élève la mise en œuvre d'un travail régulier.
- Apprend à l'élève les outils d'auto évaluation.
- Responsabilise l'élève et lui apprend à s'engager dans une tâche à accomplir.

Compétences réflexives

- Permet de déterminer des objectifs à atteindre et d'intégrer des liens.
- Favorise les compétences de calcul financier.
- Apprend à l'élève à synthétiser les notions enseignées.
- Incite l'élève à acquérir une capacité de réflexion inquisitive et critique.



Compétences sociales

- Permet le travail en groupe.
- Incite à l'échange d'information.
- Favorise la prise de décision.

Compétences d'expression

- Permet à l'élève de découvrir le vocabulaire spécifique à la matière enseignée.
- Apprend à l'élève la rigueur comptable tant du point de vue de l'écrit que de l'oral.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Développe une approche sociale, technique et financière.
- Apprend à l'élève à faire preuve de soin, de persévérance et de concentration lorsqu'il/elle travaille avec des chiffres et à renforcer ses compétences personnelles.
- Encourage l'élève à s'impliquer dans un projet individuel ou collectif.

Compétences en informatique

- Apprend à l'élève à saisir et à traiter des données à l'aide de tableurs et d'outils graphiques.

Aptitudes pratiques

- Permet à l'élève de faire des corrélations entre la situation financière d'une institution et la matière enseignée.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Aucun support de cours n'est conseillé.

L'enseignant-e distribue ses propres supports.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

La moyenne annuelle de la discipline est arrondie au demi-point ou à l'entier et constitue la note de discipline figurant dans le Certificat de culture générale.

7. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.